

Etudiant.es de deuxième série du
Baccalauréat universitaire en droit

**INSCRIPTION EN LIGNE AUX COURS
SEMESTRIELS ET ANNUELS 2021-2022**

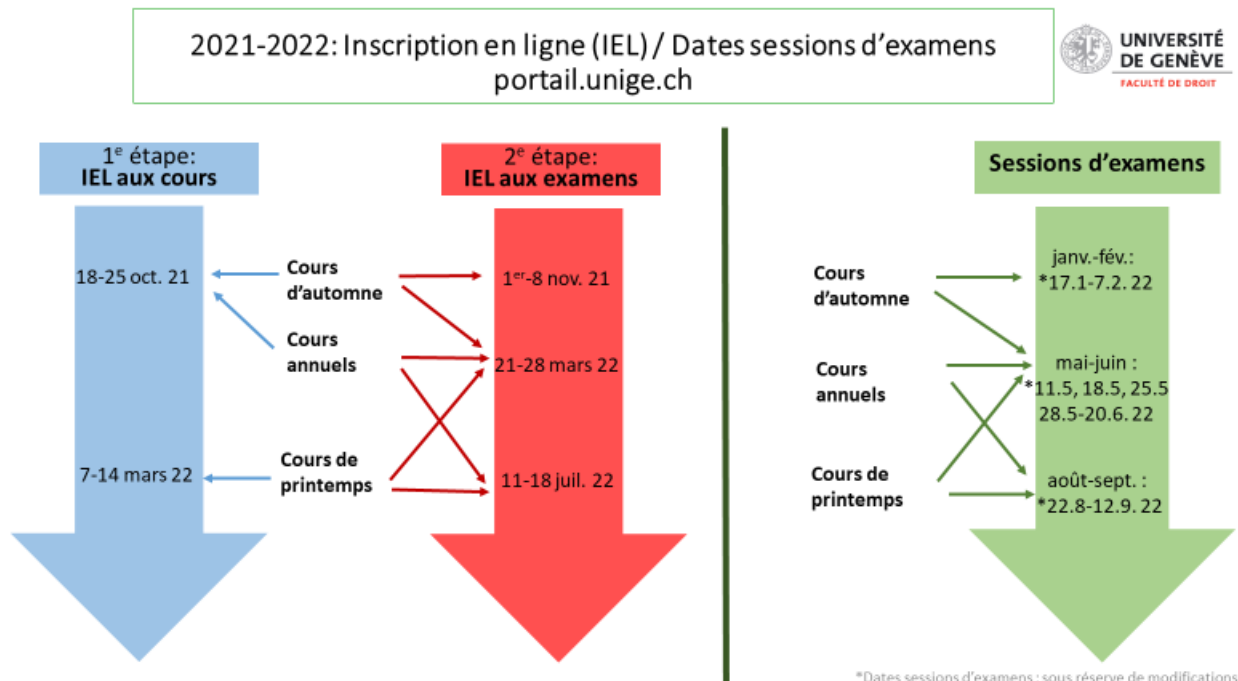
Chère Etudiante, cher Etudiant,

Le formulaire d'inscription aux cours doit être complété en tenant compte des directives suivantes de la Faculté:

INSCRIPTION AUX COURS

L'inscription au cours est la condition préalable et nécessaire à l'inscription à l'examen correspondant. Vous n'êtes pas obligé.e de vous inscrire à tous les examens pour lesquels vous aurez effectué une inscription au cours. Dès l'ouverture des inscriptions en ligne aux cours, un message automatique est envoyé sur votre adresse courriel universitaire. Pour accéder au formulaire en ligne, vous vous connecterez sur le portail à l'adresse <http://portail.unige.ch> avec votre identifiant et votre mot de passe.

DELAIS



Attention : Aucune inscription tardive ne sera admise, sauf motifs exceptionnels et attestés.
Ne pas confondre l'inscription en ligne *IEL* du portail et MOODLE !

OPTIONS

➤ Abandon et remplacement d'options

Si vous souhaitez renoncer à une option pour laquelle vous n'avez effectué qu'une tentative (art. 23 ch. 5 RE), vous devez vous inscrire au cours de l'option de remplacement en utilisant une nouvelle ligne du bloc d'options du formulaire. L'abandon de l'option substituée se fera ultérieurement par le biais du formulaire d'inscription aux examens, en même temps que l'inscription à l'examen de l'option de remplacement.

➤ Options hors Faculté (art.9 ch.3 RE)

Si vous avez obtenu la validation d'une ou deux options hors Faculté par le biais du formulaire papier interne à la Faculté, dans les délais et selon la procédure prévue à cet effet, vous devez impérativement et en parallèle, vous inscrire le cas échéant auprès de la Faculté dispensant le cours, en respectant la procédure et les délais indiqués par celle-ci.

REDACTION JURIDIQUE (étudiant.es de 3^e année du Bachelor)

Afin de permettre, le moment venu, la saisie de la note obtenue, vous êtes invité.e à vous inscrire, par le biais du formulaire IEL d'inscription aux cours, à l'exercice de *Rédaction juridique*. L'inscription à ce cours devra être effectuée seulement au semestre où le cours est dispensé. Vous veillerez à respecter la procédure et le délai pour le dépôt de votre travail, fixés exclusivement par l'enseignant.e responsable.

ALLEMAND JURIDIQUE

L'enseignement d'*Allemand juridique* dispensé au semestre de printemps est un cours obligatoire. Vous devrez vous inscrire à ce cours en temps dû, même si vous ne comptez pas vous présenter à l'examen, au plus tard lors du semestre de printemps précédant l'obtention du Bachelor.

MOBILITE

Si vous effectuez un séjour de mobilité, vous n'êtes pas soumis.e à l'obligation de vous inscrire aux cours suivis dans la Faculté d'accueil par le biais du présent formulaire. Par contre, si vous souhaitez vous présenter à un examen à Genève, vous devez vous inscrire au cours correspondant.

INSCRIPTION AUX EXAMENS

Les formulaires d'inscription aux examens, qui requerront aussi une action de votre part, seront disponibles en ligne à l'adresse <http://portail.unige.ch> dans les délais susmentionnés.

Le Secrétariat des étudiants de la Faculté se tient volontiers à votre disposition pour tout renseignement complémentaire :

Lundi, mercredi, jeudi de 10h15 à 12h15 et le mardi de 14h à 16h.

Le Doyen